

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Maître d'ouvrage

Habitat 70 (oph)

26, rue de Fleurier - BP 70309

70006 VESOUL CEDEX

Procédure de passation :

MARCHE ADAPTE

(Selon article R 2123-1 du Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique)

Objet du marché :

Dossier n° 22.17

Réfection de la toiture d'un pavillon

AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT – 20 rue Georges Chevolet

Durée prévisionnelle :

4 mois (compris préparation de chantier)

Démarrage prévisionnel :

SEPTEMBRE 2022

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

L'entreprise joindra une candidature à son offre, en application de l'article R 2143-3 du Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique, dans les 3 cas suivants :

1 – première consultation dans l'année civile en cours

2 – changement de statut

3 – situation de redressement judiciaire

Critères de sélection et d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Modalités d'obtention du dossier : <https://www.achatpublic.com/>

Modalités de dépôt des offres

Elles devront être envoyées **uniquement par voie dématérialisée** sur la plateforme <https://www.achatpublic.com/>

Les envois en recommandé avec avis de réception ou remise contre récépissé à Habitat 70 ne seront pas acceptés.

Personnes référentes :

Technique : Matthieu MACQUINGHEN au 03.84.96.13.71

Administratif : Laurence EBERLY au 03.84.96.13.30

Date limite de réception des offres : 29/06/22 à 17 heures

Date d'envoi de l'avis à la publication chargée de l'insertion : 07/06/22